Groupement Hospitalier de Territoire de L'Estuaire de la Seine

LETTRE N°8

Lettre Info N°8 - Décembre 2020

" Ensemble pour construire et faire vivre un projet médical et soignant partagé permettant un égal accès aux soins de la population du territoire "

Éditorial

Madame, Monsieur,

J'ai rejoint le Centre Hospitalier de la Risle en avril dernier, en pleine gestion de la COVID-19 comme tous les établissements de santé et EHPAD de France.

Grâce au soutien du Groupement Hospitalier de Territoire, le Centre Hospitalier de la Risle a pu bénéficier ponctuellement de la mise à disposition de personnels : infectiologues, hygiénistes, médecins, équipe de soutien psychologique ; ce qui a été fortement apprécié par l'ensemble des équipes.

En parallèle, afin de renforcer son offre de santé, - vous le lirez dans cette lettre - le Centre Hospitalier de la Risle a pu poursuivre son plan de renouvellement d'équipement de matériel médical : acquisition d'un nouveau scanner, nouvel échographe, cabine de pléthysmographie et matériel d'ophtalmologie.

De nouvelles consultations médicales se sont développées également en échographie pédiatrique et en ophtalmologie par la mise à disposition de personnels provenant d'autres établissements du GHT.

Enfin, le Centre Hospitalier de la Risle et l'hôpital de Saint-Romain-de-Colbosc, portent un projet sur les services de médecine et santé au travail au bénéfice des personnels des établissements parties du GHT. Nous en reparlerons dans un prochain numéro de cette lettre…

L'aboutissement de tels projets met en avant la volonté des établissements du GHT de travailler ensemble et confirme qu'il est bénéfique d'envisager d'autres projets communs.

Je souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Nicolas VILAIN *Directeur de site CH de la Risle / EHPAD de Beuzeville*

Développement de la politique « Achats » du GHT

Depuis le 1er janvier 2018, la fonction « Achats » est exercée de façon mutualisée au niveau des Groupements Hospitaliers de Territoire.
L'établissement support est chargé de la planification, de la passation et de la signature des marchés. Les établissements parties se chargent de l'identification et de la quantification de leurs besoins, ainsi que de l'exécution des marchés.

La fonction « Achats » de GHT a été mise en place à partir d'organisations très hétérogènes entre les établissements. Durant 3 ans, nous avons appris à travailler ensemble.
Avec le recul acquis, nous avons désormais la faculté de formaliser une politique «Achats» partagée dans le GHT. Son défi est de proposer des solutions convergentes répondant aux besoins des différents établissements du territoire.

Sur la base d'un appel au volontariat, un groupe composé de représentants des différents établissements et des différents départements d'achats (produits de santé, biomédical, informatique-téléphonie, travaux-maintenance-énergie, achats généraux) a commencé ses travaux.
La première réunion de ce comité de pilotage des achats, a permis d'exprimer les attentes des établissements et le contenu attendu de la politique « Achats ». Les autres réunions permettront de compléter les axes de travail et de décliner des objectifs à court, moyen et long terme ainsi qu'un plan d'actions.

Pour approfondir nos liens, nous développerons également les échanges entre les utilisateurs, les experts techniques et les acheteurs. C'est le sens d'une démarche déjà engagée sur la fonction restauration qui réunit les responsables de filière autour des problématiques d'achat de denrées alimentaires, de renouvellement et de maintenance des équipements.

Jean Pierre Babonneau *- Directeur des Achats du GHT Estuaire de la Seine*
Sandrine Saupé *- Coordinatrice Achats GHT Estuaire de la Seine*

Une partie de l'équipe de la Direction des Achats du GHT Estuaire de la Seine avec dans l'ordre : Ahcène Alliche : Acheteur, Sandrine Saupé : Coordinatrice de la fonction achats du GHT, Thomas Mehenni : Acheteur, Mélany Leseigneur : Acheteuse, Richard Fras : Responsable du département Achats généraux.

Une convergence en bonne intelligence du Système d'Information (SI)

Faire converger les systèmes d'information de notre GHT ne se réduit pas à mettre en œuvre un seul et même ensemble de logiciels. Cela consiste à déployer en commun les moyens et les organisations informatiques de nos établissements afin de renforcer l'efficience du « Système d'Information » (SI).

Notre comité SI de GHT s'est réuni à 12 reprises depuis le mois de juin 2019. Il permet à chaque séance d'aborder toutes les composantes du Système d'Information Hospitalier, à savoir : la stratégie SI, les projets informatiques (Techniques et Applicatifs) et les ressources (humaines et d'infrastructures) permettant le fonctionnement du SI.

L'organisation de la Direction des Systèmes d'Information de Territoire (DSIT) est désormais décrite. Ce document a été validé en Comité stratégique lors de sa séance du mois de juin 2020.

La DSIT prévoit la mise en production des premiers gros projets SI de GHT. Ainsi, en fin de 1er trimestre 2021, l'ensemble des utilisateurs du GHT sera authentifié sur un seul et même annuaire avec une même solution de messagerie, une suite logicielle bureautique identique et un outil de supervision technique commun.

Un dossier de consolidation de l'interconnexion «réseaux» va être mené courant 2021 afin de renforcer nos moyens de communication. Le déploiement également de notre plateforme de partage et d'échange de données de santé de GHT va permettre d'offrir des premiers usages à la fois pour les professionnels de santé et pour les patients, à la fin du 1er semestre 2021.

Bien évidemment la crise sanitaire exceptionnelle que nous connaissons freine fortement l'avancement de nos projets. Cette situation a néanmoins permis de mettre en service des solutions technologiques en commun dans des délais records (télétravail & téléconsultation), de favoriser le prêt de matériel informatique entre nos structures et d'accélérer le déploiement de notre gouvernance en matière de sécurité du Système d'Information.

Vincent REGNAULT
Directeur des Systèmes d'Information du Territoire

Point sur la Sécurité des Systèmes d'Information (SSI)

Le CHI Caux-Vallée-de-Seine a été victime d'une attaque informatique le 26 août 2020. Celle-ci a été gérée avec succès par la DSI de Territoire.

Une attaque informatique extérieure a volontairement saturé les accès internet du CHI CVS durant trois jours en août dernier. Aucune donnée n'a été compromise mais sept applications telles que le portail d'accès aux résultats du laboratoire, les flux d'imagerie inter-établissements et la messagerie ont été bloquées.

Une cellule de crise composée de la DSI de Territoire, de la Direction Générale du CHI CVS et de l'ARS Normandie, a permis d'apporter une réponse efficace et coordonnée pour répondre à cet incident.

A cet effet, la Direction des Systèmes d'Information vous recommande la lecture du kit institutionnel de sensibilisation à la sécurité du numérique. Il s'agit de bonnes pratiques que chacun doit appliquer au quotidien pour protéger nos données et nos systèmes informatiques :

TÉLÉCHARGER

Nous vous invitons également à répondre à un quiz de quatorze questions dont l'objectif est de vous initier aux bases de la cyber sécurité, d'approfondir vos connaissances et ainsi d'agir efficacement sur la protection de vos outils numériques :

Devenez acteur de la cybersécurité!

Accès au quizz
https://goo.gl/forms/pddF6tIWPNUZge5i2

Charles DANIEL
Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information de GHT

Le Centre d'Assistance Médicale à la Procréation (AMP) du GHH dans le TOP 10 des meilleurs centres AMP de France

Il est classé **9ème national** par l'agence de Biomédecine*.

Il est également classé **1er des quatre centres de Normandie.** Sa zone d'attraction s'étend jusqu'à Dieppe, Bolbec, Lillebonne, Honfleur, Yvetot et Lisieux parfois.

Ses excellents résultats tiennent au choix du centre de privilégier, selon les recommandations de l'Agence de Biomédecine, le transfert d'un seul embryon chez la femme pour un meilleur déroulement de sa grossesse et ne pas lui faire encourir les risques d'une grossesse multiple.

Consultation du Dr A.Trimech

Agréé par l'agence de Biomédecine, le Centre d'Aide Médicale à la Procréation de l'hôpital Jacques Monod accueille tout couple qui se pose des questions sur sa fertilité et souhaite obtenir un avis spécialisé. Il propose des explorations, des traitements cliniques et biologiques tant pour les femmes que pour les hommes dans une démarche d'aide médicale à la procréation.

** Classement établi sur la base des données 2016-2017 des centres d'AMP compilées et retraitées par l'Agence de Biomédecine. Le taux de réussite est sur les transferts d'embryons frais et congelés (TEC). La moyenne nationale des centres en taux cumulé (Transferts frais et congelés) est de 27,2%. Celui du Centre AMP du GHH est de 32,06%.*

Nouvelles salles de radiologie interventionnelle en Imagerie à l'hôpital J. Monod

Malgré la situation sanitaire, le service d'Ingénierie biomédicale, le service d'Imagerie, la Direction des Travaux et du Patrimoine ainsi que la Direction des Systèmes d'Information, se sont coordonnés au mieux pour que ce projet aboutisse.
La livraison de deux salles de radiologie interventionnelle de dernière génération, en novembre dernier, permettra de réaliser un large panel d'examens avec gestes mini invasifs (ponctions, infiltrations, …) sous guidage radiologique pour des patients adultes.
Ce matériel est multidisciplinaire et concerne particulièrement des disciplines comme la rhumatologie, la gastro-entérologie, le vasculaire, l'oncologie,…

Ces deux salles permettent un accès aux dernières technologies. Elles recevront leurs premiers patients en janvier 2021.

Mme le Dr QUIEFFIN, chef de service de l'Imagerie, tient à remercier particulièrement l'équipe de la Radiologie, le Service de l'Ingénierie Biomédicale, l'Équipe Opérationnelle d'Hygiène et la Direction des Travaux et du Patrimoine qui se sont beaucoup investis dans ce projet.

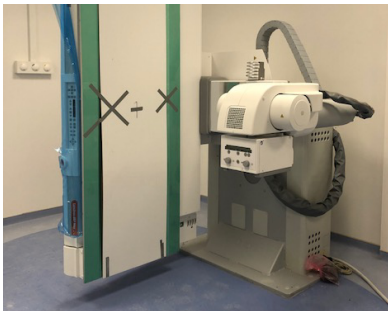

Nouvelles salles de radiologie interventionnelle

OUVERTURE D'UNE UNITE D'HOSPITALISATION POST-URGENCES

Fin 2019, afin d'anticiper la période hivernale, avant l'arrivée du pic épidémique grippal et des tensions de lits qui en découlent, il a été décidé d'ouvrir une Unité d'Hospitalisation Post-Urgences (UHPU). L'objectif était de :

Nouvelle unité d'hospitalisation post-urgences

- Répondre à la problématique récurrente des lits d'aval dédiés/disponibles pour les patients des urgences ;
- Supprimer les hospitalisations de couloir (augmentation du risque de morbi mortalité corrélé au temps de séjour prolongé aux urgences) ;
- Respecter les filières et indications de l'UHCD, permettant une orientation adaptée pour les patients restant actuellement, par défaut, plusieurs jours en UHCD ;
- Compléter l'offre de soins dans la filière gériatrique (Post Urgences Gériatriques) ;
- Fluidifier les urgences et diminuer les temps d'attente en récupérant les locaux actuels dédiés à l'UHCD ;
- Rendre acceptables les conditions d'attente en Zone d'Attente Couchée (ZAC) et Zone d'Attente Assise (ZAA) ;
- Créer un secteur « protégé » pédiatrique ;
- Identifier un lieu d'accueil des patients en situation de handicap.

Ce projet a été inscrit dans le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) signé avec l'ARS Normandie le 27 septembre 2019. Il permet la création d'un capacitaire supplémentaire. Ce dispositif a été également intégré dans le projet d'établissement 2020-2024.

L'UHPU est organisée de la façon suivante :

- Le service est ouvert 365 jours par an et 24h/24 sauf en cas de fermeture exceptionnelle ;
- Il fait partie d'une seule filière de soins : Urgences-SMUR-UHCD-UHPU ;
- Un staff commun des urgences est organisé le matin ;
- Il est localisé au 3ème étage sur une unité de 10 lits : 6 lits UHPU et 4 lits UHCD avec modularité selon les besoins.

Des travaux ont été effectués dans les locaux du 3ème étage afin d'installer cette nouvelle unité de soins UHCD / UHPU avec une nouvelle équipe médico-soignante pluridisciplinaire.

Une évaluation du dispositif a été réalisée par le DIM de territoire au premier semestre 2020 confirmant la pertinence de cette unité spécifique. Des ajustements organisationnels ont pu être mis en œuvre. Les statistiques d'activité valident globalement l'étude d'impact médico-économique qui avait été réalisée en amont.

***Richard LEFEVRE** - Directeur*

VERS UN LIEU DE SANTE SANS TABAC

Le CH de Fécamp a lancé en 2019 une démarche « Hôpital sans tabac » avec pour principale préoccupation la prévention du tabagisme et le maintien d'une bonne santé pour tous.

« L'hôpital n'est pas un lieu ordinaire…Il est un lieu d'accueil pour les malades, un lieu de travail et enfin un lieu de visite […] Ce lieu où les professionnels luttent chaque jour pour faire reculer la maladie doit être exemplaire » (Circulaire DGS/DH n°330 DU 8 juin 1999).

- Qu'est-ce qu'un hôpital sans tabac?
Un «hôpital sans tabac» n'est pas un hôpital sans fumeurs. C'est un établissement de santé au sein duquel on s'abstient de fumer (respect de la législation sur le tabagisme dans les lieux collectifs) et où l'on met en œuvre une politique active de prévention au côté de la prise en charge du tabagisme des patients et des personnels (mission de santé publique). Cette définition synthétise la problématique du tabac à l'hôpital. Le tabagisme existe, ici comme ailleurs, et pose un problème de santé publique que les établissements de soins, de par leur spécificité, ne peuvent ignorer. La question est de savoir comment aborder ce tabagisme et surtout que proposer aux fumeurs car le tabac est d'abord une dépendance.

- Qu'est-ce qu'une stratégie d'Hôpital sans tabac ?
C'est l'ensemble des initiatives de nature administrative ou médicale, prises par un établissement de santé dans le cadre d'un projet, pour tendre vers la disparition du tabagisme et/ou favoriser la motivation et l'aide au sevrage des personnels et des patients/usagers.

- La démarche engagée par notre établissement
« Hôpital sans tabac » est une démarche impulsée par la direction de l'établissement pour répondre à des objectifs de santé publique, de prévention de certaines pathologies liées au tabagisme et d'exemplarité pour la population fréquentant le CH de Fécamp.
La démarche a été validée par les membres du CHSCT et de la CDU (Commission des Usagers), un comité de pilotage a été mis en place et déploiera un plan d'action opérationnel dans les mois à venir.

Fin 2019, le CH de Fécamp a accueilli le RESPADD (Réseau de Prévention des Addictions) et a officiellement signé, également en partenariat avec la Clinique de l'Abbaye, la Charte « Lieu de santé sans tabac ».

Alexandra ROGER *- Infirmière Santé Travail-Ergonome Référent Handicap*

Signature en présence de Richard LEFEVRE, Directeur CH de Fécamp, Nicolas BONNET, Directeur du RESPADD et Camille DUQUENNOY, Directrice de la clinique de l'Abbaye de Fécamp.

Le Centre Hospitalier de la Risle réorganise son service des urgences et consolide la filière urgences

La population du territoire de santé du CH de la Risle est vieillissante par rapport à la moyenne nationale et affiche un taux de précarité élevé. Ces facteurs favorisent une orientation vers le service public.

A cet effet, le CH de la Risle vient de réorganiser son service d'urgences qui accueille 17 000 patients par an et réalise 700 sorties SMUR.

Des travaux pour moderniser l'espace
Un réaménagement de l'espace permet d'améliorer l'accueil des patients d'une part et de renforcer la confidentialité des examens réalisés, d'autre part. Par ailleurs, un espace dédié aux équipes médicales a été créé facilitant la concertation médicale et la gestion des dossiers patients.

De plus, dans le contexte de la crise sanitaire, le CH a organisé trois circuits différenciés au sein des urgences afin de faciliter le parcours et l'orientation des patients :

- Un circuit court : une machine au sein des urgences permet de réaliser des tests PCR avec résultats rapides en 15 mn ;
- Un circuit classique : avec tests PCR envoyés à Saint-Julien, résultats en 24h ;
- Un circuit très rapide : avec TROD réservés aux patients symptomatiques, résultats immédiats.

L'effectif médical est désormais complété pour prendre en charge les urgences et les sorties SMUR qui sont en forte augmentation.
Deux médecins urgentistes sont arrivés depuis octobre dernier, et un troisième devrait intégrer l'établissement dès le début de l'année 2021.
Le Centre Hospitalier de la Risle, cité en modèle comme hôpital de proximité, par Mme BUZYN alors Ministre de la Santé lors de sa venue en 2019, confirme sa dynamique de projets médicaux grâce notamment à sa coopération avec le GHH.
Celle-ci lui permet de disposer d'une prise en charge en réseau et d'équipements modernes comme la machine de réalisation des tests PCR interprétant les résultats en 15 minutes.
Les liens tissés avec les établissements du Groupement Hospitalier de Territoire permettent également une meilleure coordination de la prise en charge des patients des urgences.

Le Centre Hospitalier de la Risle renforce son équipe médicale et son investissement biomédical

L'établissement vient de renforcer son équipe médicale par le recrutement de nouveaux médecins.

Notamment le Docteur A.PROUX, nouveau médecin interniste depuis le 1er juillet, par mutation du CHU de Rouen, le Dr. D.DAAGE, médecin en SSR arrivant de la région parisienne, ainsi que le Dr F.DARDE, médecin généraliste en médecine aiguë post-urgences.

De plus, du côté des urgences, quatre médecins viennent renforcer l'effectif afin de permettre la prise en charge 24h/24 des urgences et du SMUR. De ce fait, cela réduit le recours à des médecins urgentistes intérimaires.

Cette année 2020 a été marquée par un fort investissement en matériel médical : renouvellement du scanner, nouvel échographe et nouveau matériel d'épreuve d'effort permettant la réalisation d'échographies de stress cardiaque, cabine de pléthysmographie (mesure de la capacité pulmonaire), nouveaux matériels d'ophtalmologie (réfracteur, tonomètre, champ visuel et scanner d'ophtalmologie), deux gastroscopes pour le plateau d'explorations fonctionnelles et du matériel de télémédecine.

Ces équipements permettent de développer l'offre de soins de spécialité. La coopération étroite avec le GHH, par la mise à disposition de temps médical de médecins spécialistes, permet à l'établissement de renforcer son offre de consultations en pneumologie, imagerie pédiatrique et échographie. L'établissement réalise ainsi depuis septembre, les épreuves de souffle sur son site et évite des déplacements pour la population.

Nicolas VILAIN - *Directeur de site CH de la Risle / EHPAD de Beuzeville*

Arrivée d'une cabine de pléthysmographie et renouvellement du Scanner

CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL CAUX-VALLEE-DE-SEINE (CHI-CVS)

L'aromathérapie en EHPAD

Depuis plusieurs années, la filière gériatrique et médico-sociale[1] du CHI Caux-Vallée-de-Seine développe des prises en soins globales et individualisées des personnes inscrites dans un projet d'interventions[2] non-médicamenteuses personnalisées et multiples.

Le projet d'aromathérapie a été initié en 2017 en médecine, par le médecin responsable des lits de soins palliatifs, suite à une sensibilisation personnelle et après avoir bénéficié d'une formation aux Huiles Essentielles (HE) au centre de cancérologie de BACLESSE à Caen. De cette expérience et avec son soutien, la filière gériatrique et médico-sociale a eu pour ambition de développer ce projet en EHPAD.

L'utilisation des soins non-médicamenteux et de l'aromathérapie suit les recommandations en matière de prévention et de prise en charge non pharmacologique[3]. Cette dynamique s'inscrit dans un contexte multidisciplinaire autour de l'évaluation de la pathologie et de son évolution, du repérage systématique de la douleur, des troubles psycho-comportementaux, de l'accompagnement en soins palliatifs ou en fin de vie, de la prévention, de la prise en soins individualisée des personnes dans leur environnement et de la politique d'innovation de l'établissement.

De ce fait, en 2019, une formation en aromathérapie de niveau 2 (pour une utilisation en aromathérapie scientifique et clinique) a été proposée à 15 professionnels[4] des EHPAD qui sont devenus référents pour les soins en aromathérapie. Par ailleurs, un médecin spécialisé en géronto-psychiatrie (EHPAD) et un pharmacien vont suivre prochainement un DU de phytothérapie et d'aromathérapie.
Un projet d'établissement de l'utilisation des Huiles Essentielles (HE) a été élaboré.

Nous avons répondu à plusieurs appels à contribution. Le projet intitulé *« Aromathérapie comme soin d'accompagnement en institution ou au domicile »*, déposé auprès de la Fondation des « Hôpitaux de Paris, Hôpitaux de France », a été retenu. Cette aide, de 1700 euros, a permis de financer l'achat de 4 diffuseurs collectifs et de 19 diffuseurs individuels.

Un groupe COPIL Aromathérapie a été mis en place au sein du CHI Caux-Vallée-de-Seine, regroupant les services de MCO et la filière gériatrique et médico-sociale. Chaque protocole est discuté et validé, en lien étroit avec la pharmacie responsable du stockage et de la préparation des mélanges aromatiques.

A ce jour, trois protocoles d'utilisation des Huiles Essentielles, spécifiques aux personnes âgées et à la vie en EHPAD, sont utilisés dans le but de :

- Améliorer la qualité de vie et du sommeil,
- Favoriser la détente, le bien-être et le confort,
- Prévenir la déambulation,
- Favoriser un environnement personnel, accueillant et sécurisant,
- Limiter les troubles émotionnels et l'émergence de troubles psycho-comportementaux,
- Accompagner le résident et son entourage dans les situations de fin de vie.

Suite à la crise sanitaire et au confinement des EHPAD, la mise en place des protocoles d'HE avec l'utilisation des diffuseurs individuels et collectifs n'a été effective que début octobre 2020 et pour un seul EHPAD. Les premiers résultats observés auprès des résidents sont encourageants. L'intérêt porté par les familles et les professionnels est manifeste.
Par ailleurs une formation est prévue prochainement pour les cinq autres établissements du GHT et concerne 40 agents : médecins pharmaciens et infirmières.

Dr Mireille BEAUGE-ROUSSEAU *- Gériatre*

1- Les 2 EHPAD, dont ses unités protégées et le PASA, l'accueil de jour, le SSIAD et le SPSASAD.
2- Snoezelen, MUSIC CARE®, Accompagnement par la Validation de Naomi Feil®, Robot émotionnel PARO, Bébé Reborn, Approche MONTESSORI.
3- Analyse de la littérature nationale et internationale sur l'accueil et l'accompagnement des personnes atteintes d'une MND en PASA et en UHR, Anesm, 2016, Aromathérapie scientifique en milieu de soins, version longue, avril 2018.
4- 3 médecins, une IDE sur chaque site, une neuropsychologue, des aides-soignantes de jour et de nuit.

CENTRE HOSPITALIER DE SAINT-ROMAIN-DE-COLBOSC

L'élément phare pour vaincre l'isolement des résidents en EHPAD…Le service « Animation »

Durant la période du confinement, les animateurs et animatrices ont sensibilisé les résidents et leurs familles aux nouvelles technologies. Ils ont du se familiariser avec les tablettes, ainsi que Skype, nouveau moyen pour eux de communication. Cela a permis d'éviter aux résidents une rupture avec le lien familial.
Ces échanges virtuels permettaient aux familles de savoir leurs proches en bonne santé et c'était un point positif pour le moral de tous.
L'équipe d'animation a également effectué des activités adaptées aux circonstances :

- Jeux couloir (loto, baccalauréat…) ;
- Repas couloir ;
- Accompagnement individuel (visite de courtoisie, lecture, écoute musicale, soins personnalisés, ateliers créatifs) ;
- Transmission de photos et vidéos des résidents aux familles ;
- Distribution du courrier « du cœur » écrit par les enfants du personnel ou messages de remerciement ou de soutien des familles.

L'équipe d'animation a été et est encore en cette période, l'élément phare de l'établissement pour rompre la solitude et maintenir la vie sociale de nos résidents avec une grande écoute et attention à leur égard. Un grand merci à eux pour leur dévouement !

Lettre Info N°8 - Décembre 2020
Réalisation : Direction de la Communication du Groupe Hospitalier du Havre pour le GHT
Contact : 02.32.73.30.16